

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Comité syndical du 3 décembre 2025

Date de convocation : 25 novembre 2025

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE			
ARDENTES	Titulaire	Gilles CARANTON	Absent
	Suppléant	Jacky PINCHAULT	Absent
ARTHON	Titulaire	Pascale BAVOUZET	Absente
	Suppléante	Nathalie JAMET	Absente
CHÂTEAUROUX	Titulaire	Gil AVÉROUS	Excusé
	Suppléant	Stéphane ZECCHI	Excusé
CHÂTEAUROUX	Titulaire	Tony IMBERT	Absent
	Suppléant	Denis MÉRIGOT	Absent
CHÂTEAUROUX	Titulaire	Michel GEORJON	Présent
	Suppléant	Roland VRILLON	
CHÂTEAUROUX	Titulaire	Chantal MONJOINT	Excusée
	Suppléante	Catherine RUET	Présente
CHÂTEAUROUX	Titulaire	Catherine DUPONT	Présente
	Suppléant	Dominique TOURRÈS	
COINGS	Titulaire	Martine LACOTTE	Absente
	Suppléante	Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN	Absente
DÉOLS	Titulaire	Luc DELLA-VALLE	Présent
	Suppléant	Frédéric PAILLOUX	
DIORS	Titulaire	Christian BARON	Présent
	Suppléant	Philippe DEVAULT	Présent
ÉTRECHET	Titulaire	Jean PINIER	Présent
	Suppléante	Évelyne PETIOT	
JEU-LES-BOIS	Titulaire	Jacques BREUILLAUD	Présent
	Suppléante	Annabelle LELONG	
LE POINÇONNET	Titulaire	Jean-Michel FORT	Présent
	Suppléante	Frédéric CAGNATO	
LUANT	Titulaire	Bernard AUJEAN	Absent
	Suppléant	Stéphane PETIT	Absent
MÂRON	Titulaire	Éric FRESNEAU	Absent
	Suppléante	Agnès PERROT	Absente
MONTIERCHAUME	Titulaire	Christine RENAUDET	Présente
	Suppléant	Patrick DAVID	
SAINT-MAUR	Titulaire	Ludovic RÉAU	Absent
	Suppléant	Éric BERGOUGNAN	Absent
SASSIERGES-SAINTE-GERMAIN	Titulaire	Marc BLANCHET	Absent
	Suppléant	Renaud CARBONNE	Absent

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE L'INDRE BRENNNE			
ARGY	Titulaire	Bernadette VILLEMONT	Présente
	Suppléant	Patrick BOURBON	
BUZANÇAIS	Titulaire	Nicolas THOMAS	Présent
	Suppléant	Régis BLANCHET	
CHÉZELLES	Titulaire	Philippe YVON	Présent
	Suppléant	Olivier PONROY	
LA CHAPELLE ORTHEMALE	Titulaire	Bernard HUARD DE VERNEUIL	Absent
	Suppléant	Christophe MORIN	Absent
MÉOBECQ	Titulaire	Dany BADET	Excusé
	Suppléante	Chantale VILLIÈRE	Excusée
NEUILLAY-LES-BOIS	Titulaire	Patrice BOIRON	Présent
	Suppléante	Françoise GUILLAUME	
NIHERNE	Titulaire	Bruno MARDELLE	Absent
	Suppléante	Séverine GAGNERON	Absente
SAINT-GENOU	Titulaire	Patrice PERRAT	Absent
	Suppléante	Martine BOPPER	Absente
SAINT-LACTENCIN	Titulaire	Sylvie OBOUH-FÉGUÉ	Excusée
	Suppléante	Séverine CHAUVIN	Excusée
SOUGÉ	Titulaire	Claude NIVET	Présent
	Suppléant	Dominique PERROT	
VENDOEUVRES	Titulaire	Christophe VANDAELE	Présent
	Suppléante	Caroline MARCOU	
VILLEDIEU-SUR-INDRE	Titulaire	Xavier ELBAZ	Présent
	Suppléante	Claudine LARDEAU	

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX		
ARDENTES	Nolwenn FORTUIT	Absente
BUZANÇAIS	Frédérique MÉRIAUDEAU	Excusée
BUZANÇAIS	Régis BLANCHET	Excusé
CHÂTEAUROUX 2	Jean-Yves HUGON	Absent
LEVROUX	Nadine BELLUROT	Absente
LEVROUX	Philippe MÉTIVIER	Absent
SAINT-GAULTIER	Lydie LACOU	Présente

Membres en exercice	37
Membres présents	17
Pouvoirs	4
Gil AVÉROUS donne pouvoir à Michel GEORJON	1
Dany BADET donne pouvoir à Claude NIVET	1
Régis BLANCHET donne pouvoir à Patrice BOIRON	1
Frédérique MERIAUDEAU donne pouvoir à Christophe VANDAELE	1
Nombre total de votes comptabilisés	21

INVITÉS (ÉES)

Caroline GAULTIER-PERRAT	Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne	Absente
Alexis CHOUTET	Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole	Absent
Philippe GUILLOT	Conseil de Développement Castelroussin Val de l'Indre	Présent
Mathilde FOUCHET	Conseil régional Centre-Val de Loire	Excusée
Dominique BOUÉ	Conseil régional Centre-Val de Loire	Absent
Corine JOUHANNEAU	Conseil régional Centre-Val de Loire	Présente
Emilie PIETU	Conseil régional Centre-Val de Loire	Excusée
Christophe AUFRÈRE	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Présent
Valérie DEVINEAU	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Présente
Élodie JOLIVEAU-VALLÉE	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Présente
Thibault MOURIER	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Présent
Clara CHANZY	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Présente
Marielle BERKOVICZ	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Présente

L'ordre du jour était le suivant :

- Point n° 1 : Désignation du secrétaire de séance ;
- Point n° 2 : Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 8 octobre 2025 ;
- Point n° 3 : Débat d'orientations budgétaires par l'examen du rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2026 ;
- Point n° 4 : Sollicitation pour une nouvelle ligne de Trésorerie (sous réserve) ;
- Point n° 5 : Projet Alimentaire Territorial : point sur la labellisation de niveau 2 du PAT ; présentation et validation de la convention de partenariat du Réseau des démarches alimentaires de l'Indre ;
- Point n° 6 : Validation de la 12ème opération « voulez-vous planter des haies ? » menée en 2025 dans le cadre de la Trame Verte et Bleue ;
- Point n° 7 : Approbation du plan de financement pour les missions d'animation du site Natura 2000 de la vallée de l'Indre et du PAEC pour les années 2025 et 2026 ;
- Point n° 8 : Approbation du plan de financement pour le poste animation-gestion LEADER pour 2026 ;
- Point n° 9 : Validation des modalités de fonctionnement de la médecine professionnelle et préventive pour les agents du syndicat avec la Mutualité Sociale Agricole Berry-Touraine à compter du 1er janvier 2026 ;
- Point n° 10 : Point d'information sur l'avancement et la mise en œuvre du programme LEADER 2023-2027 ;
- Point n° 11 : Questions diverses / agenda.

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Jean PINIER

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 3 décembre 2025

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 3 décembre à 18 heures à DIORS, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 25 novembre deux mil vingt-cinq. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 17 membres présents votants plus 4 pouvoirs, des 37 membres en exercice : Christian BARON (et son suppléant Philippe DEVAULT), Patrice BOIRON (pouvoir de Régis BLANCHET), Jacques BREUILLAUD, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Lydie LACOU, Claude NIVET (pouvoir de Dany BADET), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Catherine RUET (suppléante de Chantal MONJOINT), Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET (et sa suppléante Chantale VILLIÈRE), Régis BLANCHET, Frédérique MERIAUDEAU, Chantal MONJOINT, Sylvie OBOUH-FEGUÉ (et sa suppléante Séverine CHAUVIN)

Absents : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Nadine BELLUROT, Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Gilles CARANTON (et son suppléant Jacky PINCHAULT), Nolwen FORTUIT, Eric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Bernard HUARD DE VERNEUIL (et son suppléant Christophe MORIN), Jean-Yves HUGON, Tony IMBERT (et son suppléant Denis MERIGOT), Martine LACOTTE (et sa suppléante Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN), Bruno MARDELLE (et sa suppléante Séverine GAGNERON), Philippe METIVIER, Patrice PERRAT (et sa suppléante Martine BOPPER), Ludovic REAU (et son suppléant Eric BERGOUGNAN)

Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 8 octobre 2025 à Argy

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,
- APPROUVE et ADOpte le procès-verbal du Comité Syndical du 8 octobre 2025.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Jean PINIER

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 3 décembre 2025

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 3 décembre à 18 heures à DIORS, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 25 novembre deux mil vingt-cinq. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 17 membres présents votants plus 4 pouvoirs, des 37 membres en exercice : Christian BARON (et son suppléant Philippe DEVAULT), Patrice BOIRON (pouvoir de Régis BLANCHET), Jacques BREUILAUD, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Lydie LACOU, Claude NIVET (pouvoir de Dany BADET), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Catherine RUET (suppléante de Chantal MONJOINT), Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET (et sa suppléante Chantale VILLIÈRE), Régis BLANCHET, Frédérique MERIAUDEAU, Chantal MONJOINT, Sylvie OBOUH-FEGUÉ (et sa suppléante Séverine CHAUVIN)

Absents : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Nadine BELLUROT, Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Gilles CARANTON (et son suppléant Jacky PINCHAULT), Nolwen FORTUIT, Eric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Bernard HUARD DE VERNEUIL (et son suppléant Christophe MORIN), Jean-Yves HUGON, Tony IMBERT (et son suppléant Denis MERIGOT), Martine LACOTTE (et sa suppléante Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN), Bruno MARDELLE (et sa suppléante Séverine GAGNERON), Philippe METIVIER, Patrice PERRAT (et sa suppléante Martine BOPPER), Ludovic REAU (et son suppléant Eric BERGOUGNAN)

Débat d'orientations budgétaires par l'examen du rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2026

Monsieur Luc DELLA-VALLE a parcouru oralement, en séance, le Rapport d'Orientations Budgétaires après avoir rappelé que le Débat d'Orientations Budgétaires est l'occasion de faire le point sur la situation actuelle de la structure et de mettre en perspective les orientations fixées au profit du territoire du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Le rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB) 2026 du syndicat mixte décline :

- le contexte de la structure,
- une rétrospective des finances et des ressources humaines sur la période 2018-2025,
- une analyse prospective pour l'année 2026.

Après la présentation de l'analyse prospective, le Président rappelle qu'il n'est pas prévu pour 2026 d'évolution de la contribution des EPCI qui se maintiendra donc à hauteur de 2,2941 €/habitant. La contribution globale pour 2026 sera donc similaire à celle fixée en 2025, soit 204 466,25 euros, répartie par EPCI comme suit :

- Châteauroux Métropole : 173 004,96 €,
- Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne : 31 461,29 €.

Le Président a précisé que le ROB avait été préalablement présenté et validé par les membres du Bureau Syndical le 18 novembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE les dispositions proposées dans le Rapport d'orientations Budgétaires 2026,
- DEMANDE au Président de préparer le budget Primitif 2026.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Jean PINIER

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 3 décembre 2025

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 3 décembre à 18 heures à DIORS, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 25 novembre deux mil vingt-cinq. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 17 membres présents votants plus 4 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Christian BARON (et son suppléant Philippe DEVAULT), Patrice BOIRON (pouvoir de Régis BLANCHET), Jacques BREUILLAUD, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Lydie LACOU, Claude NIVET (pouvoir de Dany BADET), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Catherine RUET (suppléante de Chantal MONJOINT), Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET (et sa suppléante Chantale VILLIÈRE), Régis BLANCHET, Frédérique MERIAUDEAU, Chantal MONJOINT, Sylvie OBOUH-FEGUÉ (et sa suppléante Séverine CHAUVIN)

Absents : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Nadine BELLUROT, Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Gilles CARANTON (et son suppléant Jacky PINCHAULT), Nolwen FORTUIT, Eric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Bernard HUARD DE VERNEUIL (et son suppléant Christophe MORIN), Jean-Yves HUGON, Tony IMBERT (et son suppléant Denis MERIGOT), Martine LACOTTE (et sa suppléante Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN), Bruno MARDELLE (et sa suppléante Séverine GAGNERON), Philippe METIVIER, Patrice PERRAT (et sa suppléante Martine BOPPER), Ludovic REAU (et son suppléant Eric BERGOUGNAN)

Sollicitation et ouverture d'une nouvelle ligne de trésorerie

Afin d'éviter tous retards de paiements, le Pays Castelroussin Val de l'Indre doit préparer une ligne de trésorerie afin de pallier les retards de versement de subventions.

Lors de la réunion du bureau syndical du 18 novembre 2025, l'ensemble des membres a validé la sollicitation pour une nouvelle ligne de trésorerie (dans l'attente du versement des subventions attendues). Celle-ci ne sera réellement mobilisée qu'en cas de besoin avéré.

Pour mémoire, le Pays Castelroussin Val de l'Indre a eu recours entre 2016 et 2020, puis en 2022, à une ligne de trésorerie :

- entre 2016 et 2018, d'un montant de 100 000,00 euros
- en 2019, en 2020 puis en 2022, d'un montant de 150 000,00 euros.

Il n'a pas été nécessaire de souscrire une nouvelle ligne de trésorerie depuis début 2023 grâce à l'amélioration de la situation financière du syndicat. Toutefois cette éventualité reste envisagée en cas de besoin, notamment pour pallier le versement différé de subventions (en particulier européennes).

Quatre organismes bancaires ont été consultés. Trois organismes ont répondu conformément à la demande du syndicat pour une ligne de trésorerie fixée à 200 000,00 € (Crédit mutuel, Crédit Agricole et Caisse d'Epargne). L'offre du quatrième établissement consulté, la Banque Postale, ne répond pas à la demande formulée.

Après analyse, c'est l'offre du Crédit Agricole qui apparaît la mieux-disante.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE le choix du Crédit Agricole présentant l'offre la mieux-disante pour ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 200 000,00 € ;
- AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en place et à l'utilisation de cette ligne de trésorerie.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Jean PINIER

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 3 décembre 2025

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 3 décembre à 18 heures à DIORS, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 25 novembre deux mil vingt-cinq. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 17 membres présents votants plus 4 pouvoirs, des 37 membres en exercice : Christian BARON (et son suppléant Philippe DEVAULT), Patrice BOIRON (pouvoir de Régis BLANCHET), Jacques BREUILAUD, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Lydie LACOU, Claude NIVET (pouvoir de Dany BADET), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Catherine RUET (suppléante de Chantal MONJOINT), Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET (et sa suppléante Chantale VILLIÈRE), Régis BLANCHET, Frédérique MERIAUDEAU, Chantal MONJOINT, Sylvie OBOUH-FEGUÉ (et sa suppléante Séverine CHAUVIN)

Absents : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Nadine BELLUROT, Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Gilles CARANTON (et son suppléant Jacky PINCHAULT), Nolwen FORTUIT, Eric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Bernard HUARD DE VERNEUIL (et son suppléant Christophe MORIN), Jean-Yves HUGON, Tony IMBERT (et son suppléant Denis MERIGOT), Martine LACOTTE (et sa suppléante Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN), Bruno MARDELLE (et sa suppléante Séverine GAGNERON), Philippe METIVIER, Patrice PERRAT (et sa suppléante Martine BOPPER), Ludovic REAU (et son suppléant Eric BERGOUGNAN)

Projet Alimentaire Territorial : présentation et validation de la convention de partenariat du Réseau des démarches alimentaires de l'Indre

Une étude départementale sur la relocalisation des filières agro-alimentaires a été réalisée en 2024-2025 en coopération avec tous les territoires de l'Indre couverts par un Projet Alimentaire Territorial (PAT). A la suite de ce diagnostic, la volonté de continuer la coopération entre territoires a émergé, et donc la nécessité de créer une gouvernance dédiée.

La convention présentée a vocation à formaliser cette coopération, dans l'objectif de relocaliser le système agro-alimentaire départemental de l'Indre.

Sont membres de la convention de partenariat les 6 structures suivantes :

- La Communauté de Communes Éguzon-Argenton Vallée de la Creuse,
- Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de la Brenne,
- Le Syndicat Mixte du Pays de la Châtre en Berry,
- Le Syndicat Mixte du Pays d'Issoudun et Champagne Berrichonne,
- Le Syndicat Mixte du Pays de Valençay en Berry,
- Le Syndicat Mixte du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Cette convention, transmise préalablement, fixe la gouvernance de travail et vise à permettre de travailler ensemble et en concertation à l'échelle du département de l'Indre entre l'ensemble des porteurs de PAT et les autres partenaires concernés.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE la convention de partenariat du réseau des démarches alimentaires de l'Indre,
- AUTORISE le Président du Pays Castelroussin Val de l'Indre à signer la convention de partenariat du réseau des démarches alimentaires de l'Indre,
- DESIGNE Michel GEORJON, titulaire, et Luc DELLA-VALLE, suppléant, afin de représenter le Pays Castelroussin Val de l'Indre au sein du Comité de Pilotage.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Jean PINIER

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 3 décembre 2025

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 3 décembre à 18 heures à DIORS, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 25 novembre deux mil vingt-cinq. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 17 membres présents votants plus 4 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Christian BARON (et son suppléant Philippe DEVAULT), Patrice BOIRON (pouvoir de Régis BLANCHET), Jacques BREUILLAUD, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Lydie LACOU, Claude NIVET (pouvoir de Dany BADET), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Catherine RUET (suppléante de Chantal MONJOINT), Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET (et sa suppléante Chantale VILLIÈRE), Régis BLANCHET, Frédérique MERIAUDEAU, Chantal MONJOINT, Sylvie OBOUH-FEGUÉ (et sa suppléante Séverine CHAUVIN)

Absents : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Nadine BELLUROT, Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Gilles CARANTON (et son suppléant Jacky PINCHAULT), Nolwen FORTUIT, Eric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Bernard HUARD DE VERNEUIL (et son suppléant Christophe MORIN), Jean-Yves HUGON, Tony IMBERT (et son suppléant Denis MERIGOT), Martine LACOTTE (et sa suppléante Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN), Bruno MARDELLE (et sa suppléante Séverine GAGNERON), Philippe METIVIER, Patrice PERRAT (et sa suppléante Martine BOPPER), Ludovic REAU (et son suppléant Eric BERGOUGNAN)

Validation de la 12^{ème} opération « voulez-vous planter des haies ? » menée en 2025 dans le cadre de la Trame Verte et Bleue

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre a lancé son 12^{ème} appel à candidatures dans le cadre de l'opération « voulez-vous planter des haies ? » le 5 mars 2025. Les agriculteurs, associations, entreprises, particuliers et collectivités territoriales intéressés avaient jusqu'au 5 avril 2025 pour déposer une candidature auprès du Pays.

À l'échéance de cette démarche, sept candidatures recevables ont été reçues. Il s'agit des trois communes et quatre agriculteurs suivants :

- Commune de Montierchaume
- Commune de Mâron
- Commune de Coings
- SCEA Boislarge (Déols)
- EARL LA MENIGAUDERIE (Villedieu/Indre)
- EARL FORGES (La Chapelle-Orthemale)
- T. PERICAT (Buzançais).

Dorénavant les plans de financement pour la mise en œuvre des opérations « voulez-vous planter des haies ? » sont scindés par territoire d'EPCI, les financements mobilisés étant inscrits sur chacun des CRST de Châteauroux Métropole d'une part et de la Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne d'autre part.

Ainsi le plan de financement de l'opération « voulez-vous planter des haies ? » sur le territoire de Châteauroux Métropole est le suivant :

Nature dépense	€ HT	€ TTC	Nature recette	Montant €
Plants (TVA 5,50 %)	4 725,21 €	4 985,09 €		
• Projet Mâron	215,72 €	227,58 €	Région CRST (80 %) / Plants – fournitures – travaux	
• Projet SCEA Boislarge (Déols)	146,97 €	155,05 €		
• Projet Coings	687,33 €	725,13 €		
• Projet Montierchaume	3 675,19 €	3 877,33 €		
Plants (TVA 10 %)	188,64 €	207,50 €		
• Projet Montierchaume	188,64 €	207,50 €	Bénéficiaires (20%) / Plants – fournitures – travaux	
Fournitures et travaux de préparation et de mise en place (TVA 20%)	19 288,62 €	23 141,34 €		
• Projet Mâron	598,27 €	712,92 €		
• Projet SCEA Boislarge (Déols)	89,70 €	107,64 €		
• Projet Coings	246,29 €	295,55 €		
• Projet Montierchaume	18 354,36 €	22 025,23 €		
Frais de transport/livraison (TVA 20 %)	123,00 €	147,60 €		
• Projet Mâron	63,00 €	75,60 €	Bénéficiaires (20%) / Conseils et montage technique	
• Projet SCEA Boislarge (Déols)	10,00 €	12,00 €		
• Projet Coings	50,00 €	60,00 €		
Appui montage administratif et technique (régie) pour tous les projets	5 696,31 €	5 696,31 €	Pays (autofinancement)	119,23 €
TOTAL	30 021,78 €	34 177,84 €	TOTAL	34 177,84 €

Le plan de financement de l'opération « voulez-vous planter des haies ? » sur le territoire de la Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne est le suivant :

Nature dépense	€ HT	€ TTC	Nature recette	Montant €
Plants (TVA 5,50 %)	2 094,70 €	2 209,91 €		
• Projet EARL LA MENIGAUDERIE (Villedieu/Indre)	1 305,83 €	1 377,65 €	Région CRST (80 %) / Plants – fournitures – travaux	
• Projet EARL FORGES (La Chapelle-Orthemale)	780,88 €	823,83 €		
• Projet T. PERICAT (Buzançais)	7,99 €	8,43 €		
Fournitures et travaux de préparation et de mise en place (TVA 20%)	3 476,89 €	4 172,28 €		
• Projet EARL LA MENIGAUDERIE	2 972,09 €	3 566,51 €	Bénéficiaires (20%) / Plants – fournitures – travaux	
• Projet EARL FORGES	489,85 €	587,82 €		
• Projet T. PERICAT	14,95 €	17,95 €		
Frais de transport/livraison (TVA 20 %)	246,00 €	295,20 €		
• Projet EARL LA MENIGAUDERIE	186,00 €	223,20 €		
• Projet EARL FORGES	50,00 €	60,00 €		
• Projet T. PERICAT	10,00 €	12,00 €		
Formation entretien et gestion durable du bocage (Lieu identifié : Buzançais)	1 800,00 €	1 800,00 €	Pays (autofinancement)	449,59 €
TOTAL	7 617,59 €	8 477,39 €	TOTAL	8 477,39 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE les plans de financement établis dans le cadre de la 12^{ème} opération « voulez-vous planter des haies ? »,
- AUTORISE le Président à solliciter les subventions régionales sur le nouveau cadre d'intervention n°4 des CRST « opérations collectives de plantations d'arbres et/ou de haie », à hauteur de 22 700,00 euros sur le CRST de Châteauroux Métropole et de 6 700 euros de la Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Jean PINIER

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 3 décembre 2025

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 3 décembre à 18 heures à DIORS, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 25 novembre deux mil vingt-cinq. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 17 membres présents votants plus 4 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Christian BARON (et son suppléant Philippe DEVAULT), Patrice BOIRON (pouvoir de Régis BLANCHET), Jacques BREUILLAUD, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Lydie LACOU, Claude NIVET (pouvoir de Dany BADET), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Catherine RUET (suppléante de Chantal MONJOINT), Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET (et sa suppléante Chantale VILLIÈRE), Régis BLANCHET, Frédérique MERIAUDEAU, Chantal MONJOINT, Sylvie OBOUH-FEGUÉ (et sa suppléante Séverine CHAUVIN)

Absents : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Nadine BELLUROT, Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Gilles CARANTON (et son suppléant Jacky PINCHAULT), Nolwen FORTUIT, Eric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Bernard HUARD DE VERNEUIL (et son suppléant Christophe MORIN), Jean-Yves HUGON, Tony IMBERT (et son suppléant Denis MERIGOT), Martine LACOTTE (et sa suppléante Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN), Bruno MARDELLE (et sa suppléante Séverine GAGNERON), Philippe METIVIER, Patrice PERRAT (et sa suppléante Martine BOPPER), Ludovic REAU (et son suppléant Eric BERGOUGNAN)

Approbation du plan de financement pour les missions d'animation du site Natura 2000 de la vallée de l'Indre et du PAEC pour les années 2025 et 2026

L'animation du site Natura 2000 Vallée de l'Indre est portée par le Pays Castelroussin Val de l'Indre depuis le 5 octobre 2018. Après six ans d'animation du site, le COPIL Natura 2000 du 15 octobre 2024 a validé le renouvellement par le Pays Castelroussin Val de l'Indre de l'animation, pour une nouvelle période de trois ans, portant sur les années 2025 à 2027.

Pour les années 2025 et 2026, le plan de financement des missions d'animation du site Natura 2000 de la vallée de l'Indre et du PAEC est évalué sur la base de 65% du temps dédié à ces missions par la chargée de mission environnement.

De plus comme les années précédentes, la chargée de communication du Pays est affectée à 25% du temps sur les actions de communication pour l'animation du site Natura 2000.

Pour mémoire, le montant nécessaire pour permettre d'animer la site Natura 2000 et le PAEC pour l'année 2025, tel qu'il avait été évalué et validé par le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre pour l'année 2025, s'élevait à 130 996 €. Or le montant affecté par la Région Centre Val de Loire, suite à l'instruction de la demande de subvention déposée par le Pays et plusieurs échanges avec le service instructeur, a été augmenté mais pas à la hauteur du montant sollicité : en effet, l'assiette de subvention pour l'animation 2025 a été augmenté de 93 492,13 € à 106 843,63 €. Il manque donc environ 24 000 € sur l'année 2025.

La Région a toutefois accepté d'intégrer la différence entre le montant sollicité et l'assiette définitive accordée pour 2025, équivalent à une partie de l'animation de l'année 2025 assurée en régie (du 1^{er} juin au 31 décembre 2025), sur la nouvelle demande de subvention pour l'animation du site Natura 2000 pour les années 2025 et 2026.

En conséquence le plan de financement correspondant est le suivant, plafonné à hauteur de l'assiette de subvention fixée par la Région Centre Val de Loire, soit 122 455,37 € :

Intitulé dépense	Nature dépense	Montant € TTC	Nature recette	Montant €
Animation site Natura 2000 Période du 1 ^{er} juin au 31 décembre 2025	Régie	17 390,83 €	FEADER (60 %)	73 473,22 €
Communication site Natura 2000 Période du 1 ^{er} juin au 31 décembre 2025	Régie	6 623,65 €		
Animation PAEC 2026 Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2026	Prestation	35 140,00 €		
Suivis naturalistes Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2026	Prestation	20 020,00 €	Région CVL (40%)	48 982,15 €
Animation site Natura 2000 Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2026	Régie	31 880,30 €		
Communication site Natura 2000 Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2026	Régie	11 400,59 €		
	TOTAL	122 455,37 €	TOTAL	122 455,37 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement de l'animation du site Natura 2000 Vallée de l'Indre et de l'animation du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) pour les années 2025 et 2026,
- AUTORISE le Président à solliciter des subventions auprès de la Région Centre Val de Loire et du FEADER, conformément au plan de financement, et de signer tous les actes afférents ainsi que les éventuelles consultations publiques et ce, pour répondre aux missions confiées.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Jean PINIER

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 3 décembre 2025

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 3 décembre à 18 heures à DIORS, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 25 novembre deux mil vingt-cinq. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 17 membres présents votants plus 4 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Christian BARON (et son suppléant Philippe DEVAULT), Patrice BOIRON (pouvoir de Régis BLANCHET), Jacques BREUILLAUD, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Lydie LACOU, Claude NIVET (pouvoir de Dany BADET), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Catherine RUET (suppléante de Chantal MONJOINT), Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET (et sa suppléante Chantale VILLIÈRE), Régis BLANCHET, Frédérique MERIAUDEAU, Chantal MONJOINT, Sylvie OBOUH-FEGUÉ (et sa suppléante Séverine CHAUVIN)

Absents : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Nadine BELLUROT, Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Gilles CARANTON (et son suppléant Jacky PINCHAULT), Nolwen FORTUIT, Eric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Bernard HUARD DE VERNEUIL (et son suppléant Christophe MORIN), Jean-Yves HUGON, Tony IMBERT (et son suppléant Denis MERIGOT), Martine LACOTTE (et sa suppléante Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN), Bruno MARDELLE (et sa suppléante Séverine GAGNERON), Philippe METIVIER, Patrice PERRAT (et sa suppléante Martine BOPPER), Ludovic REAU (et son suppléant Eric BERGOUGNAN)

Approbation du plan de financement pour le poste animation-gestion LEADER pour 2026

Conformément à la décision prise lors du Comité Syndical du 02 octobre 2023, Thibault MOURIER est affecté à 100% sur les missions d'animation-gestion LEADER depuis le 15 septembre 2023.

Le plan de financement proposé pour l'année 2026 correspond à ce temps de travail de 1 ETP pour le poste animation-gestion LEADER au titre de la programmation 2023-2027. Il prend également en compte les modalités de calcul de l'animation-gestion fixée par la Région Centre-Val de Loire, autorité de gestion, basée sur un cout horaire de 29,29 euros.

En cohérence le plan de financement proposé est donc le suivant :

Dépenses	Montant € TTC	FEADER - LEADER	Autofinancement Pays
- salaire brut + charges patronales du chargé de mission : 1607*29,29 = 47 069,03 €			
- 1 ETP - couts indirects 15%	47 069,03 € 7 060,35 €	80 %	20 %
Total de dépenses éligibles	54 129,38 €	43 303,50 €	10 825,88 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement du poste animation-gestion LEADER pour 2026 au titre de la programmation 2023-2027,
- AUTORISE le Président à solliciter le FEADER sur la mesure 23 à hauteur de 80 % soit 43 303,50 €.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Jean PINIER

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 3 décembre 2025

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 3 décembre à 18 heures à DIORS, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 25 novembre deux mil vingt-cinq. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 17 membres présents votants plus 4 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Christian BARON (et son suppléant Philippe DEVAULT), Patrice BOIRON (pouvoir de Régis BLANCHET), Jacques BREUILLAUD, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Lydie LACOU, Claude NIVET (pouvoir de Dany BADET), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Catherine RUET (suppléante de Chantal MONJOINT), Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET (et sa suppléante Chantale VILLIÈRE), Régis BLANCHET, Frédérique MERIAUDEAU, Chantal MONJOINT, Sylvie OBOUH-FEGUÉ (et sa suppléante Séverine CHAUVIN)

Absents : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Nadine BELLUROT, Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Gilles CARANTON (et son suppléant Jacky PINCHAULT), Nolwen FORTUIT, Eric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Bernard HUARD DE VERNEUIL (et son suppléant Christophe MORIN), Jean-Yves HUGON, Tony IMBERT (et son suppléant Denis MERIGOT), Martine LACOTTE (et sa suppléante Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN), Bruno MARDELLE (et sa suppléante Séverine GAGNERON), Philippe METIVIER, Patrice PERRAT (et sa suppléante Martine BOPPER), Ludovic REAU (et son suppléant Eric BERGOUGNAN)

Validation des modalités de fonctionnement de la médecine professionnelle et préventive pour les agents du syndicat avec la Mutualité Sociale Agricole Berry-Touraine à compter du 1^{er} janvier 2026

Par courrier en date du 9 décembre 2024, le Pays Castelroussin Val de l'Indre a sollicité la Mutualité Sociale Agricole Berry-Touraine pour assurer la continuité du suivi médical des agents de la collectivité (au nombre de six à ce jour).

En date du 20 juin 2025, le Pays Castelroussin Val de l'Indre a reçu une première proposition de convention de la part de la MSA Berry-Touraine qui a ensuite fait l'objet de plusieurs échanges entre les deux parties.

En conclusion de ces échanges, afin d'assurer la surveillance médicale des agents de la collectivité à compter du 1^{er} janvier 2026, une nouvelle convention pour une durée de trois ans, au prix tarifaire par agent de 98,00€, a été établie. Cette convention a été transmise aux membres du Comité Syndical préalablement à la réunion du 3 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE les modalités de fonctionnement de la médecine professionnelle et préventive pour les agents du syndicat avec la Mutualité Sociale Agricole Berry-Touraine à compter du 1^{er} janvier 2026,
- AUTORISE le Président à signer cette nouvelle convention pour la médecine professionnelle et préventive entre le Pays Castelroussin Val de l'Indre et la MSA Berry-Touraine.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Jean PINIER

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE